

## **GREC MODERNE**

**24 heures, soit 12 séances de 2 heures en présentiel + une offre complémentaire avec le CAA**

Les formations en langue grec-moderne organisées à la Maison de Langues permettent de débiter ou de progresser à l'oral et à l'écrit, grâce à une pédagogie innovante utilisant l'approche interactive en complément des moyens audiovisuels visant à l'autonomie, libre ou guidée.

Langue de la mythologie, langue de lettres, de la philosophie et de la civilisation, le grec-moderne attire encore aujourd'hui des nombreuses personnes souhaitant partir à sa découverte. Certains sont motivés pour faire du tourisme, d'autres par la richesse de la langue. Tous les apprentis sont accord pour acquérir des nouvelles connaissances ou renforcer leur niveau de langue existant.

La formation est conforme aux exigences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Les étudiants, à la fin du semestre quelque soit le niveau visé doivent être en mesure d'utiliser la langue grecque dans les différentes contextes quelque soit la situation dans laquelle ils se trouvent. L'objectif est de faciliter leur communication face à une éventuelle mobilité vers la Grèce dans le cadre d'un séjour linguistique ou autre.

Pour cela, la Maison des Langues (MLC) propose pour les étudiants et/ou pour les adultes en formation continue 4 produits de formation, au choix :

**La formation au présentiel avec un volume horaire total de 24 heures, soit 12 séances de 2 heures, 3 crédits ECTS qui comporte :**

**...un '*cours de langue et de communication*', niveau débutant (A0-A1-A2)**

**Pré requis** : aucun

**Objectif spécifique** : a ce niveau de formation les compétences visés sont :

- acquérir en parallèle les bases de la conversation courante, de règles de grammaire et d'alphabet grec.
- Permettre d'envisager la suite de l'apprentissage en grec-moderne

**Contenu** : Le cours est composé de huit séquences articulées autour de thèmes choisis en fonction de leur intérêt sur le plan de la communication. Chaque séquence est composée d'un dialogue, de leçon de grammaire, d'exercices de compréhension en autocorrection et d'un texte d'accompagnement. La formation est accompagnée de documents en papier et des fichiers de son.

**Évaluations** : Un total de 6 productions sont envisageables suivant le socle commun de 4 compétences (production écrite, orale/ compréhension écrite et orale).

**... un 'cours de langue et de communication', niveau intermédiaire (A2-B1).**

**Pré requis** : avoir le niveau A1/A2, ou :

- être en mesure de lire et écrire un texte court, de comprendre un vocabulaire et des expressions courantes ;
- savoir communiquer lors de conversations élémentaires et décrire oralement une situation simple telle que se présenter, demander son chemin, l'heure...
- maîtriser les règles grammaticales de base.

**Objectif** : Renforcer la structure de la langue grec-moderne afin de progresser et varier la compréhension et l'expression écrite et orale dans des situations de la vie courante. Ce niveau vise à obtenir un vocabulaire pour consolider les bases.

**Contenu** : Ce niveau est composé en 8 séquences chacune autour de thématiques d'éléments spécifiques, culturels et grammaticaux permettant d'appréhender différents aspects de la vie moderne. La formation est composée de documents en papier et de fichiers son.

**Évaluations** : 4 écrites et 2 orales.

***Et des formations « à la carte » en collaboration avec le CAA\*.***

**a. Ateliers de conversation** : par série de 4 ateliers par semestre, en petits groupes de 3 à 6 participants du même niveau. Séance d'1 heure, animée par un tuteur / étudiant de langue maternelle. Préparation à partir de ressources en ligne et forum de discussion.

**b. Apprentissage en autonomie libre (AAL) et en autonomie guidée (AAG)** : pour les personnes désirant travailler seules grâce aux nombreuses méthodes et supports audio, vidéo et multimédia à votre disposition (AAL) et pour celles qui préfèrent un suivi personnalisé en bénéficiant de l'aide d'un enseignant-tuteur qui définit un programme et suit l'apprenant dans sa progression (AAG).

**c. Apprentissage en autonomie validant (AAV)** : pour les étudiants dont l'emploi du temps ne correspond pas aux horaires des cours en présentiel. Le travail en autonomie sur le semestre est de 36 heures. Le tuteur assure 3 heures de suivi par étudiant. Le contrôle continu est de 30 minutes dans chacune des habiletés (CO, CE, PE et PO/IO), soit 2 heures au total. L'évaluation se fait en présentiel avec le tuteur . A la fin du semestre, le tuteur fait parvenir les notes au responsable de la langue et au coordinateur pédagogique du CAA.

\*L'inscription aux cours du Service des Langues vous donne également libre accès à toutes les ressources documentaires du CAA.